

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALHERBASSE DU
VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024
A 19H A LA MAIRIE DE MONTRIGAUD**

Présents (11) : M. VASSY Jean-Louis, Mme BESSON Isabelle, M. CHARVAT Patrick, Mme SAUREL Nelly, M. ROLIN Jérôme, M. PAQUIEN Lionel, Mme BARRIER Marie-Agnès, Mme JANTON Joëlle, Mme RONGY Marie-Madeleine, Mme MATHIEU-POUGET Régine, M. DUC Bernard

Pouvoirs (3) :

M GAUDENECHÉ Patrice ayant donné pouvoir à M ROLIN Jérôme
M BRET Vincent ayant donné pouvoir à Mme JANTON Joëlle
Mme MARION Isabelle ayant donné pouvoir à M. VASSY Jean-Louis

Absents excusés (3) :

M. MARY Claude
M. RODRIGUEZ Richard
M CLET Benjamin

ABSENTS(2) :

Mme CARRERE Alexandra
Mme DUC Gwendoline

Secrétaire de séance : Mme BESSON Isabelle

La séance n'est pas enregistrée

0/- ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DU 20 SEPTEMBRE 2024

le procès verbal est adopté à l'unanimité après modification de quelques termes de la part de M DUC,

le procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2024 est arrêté et signé par M. Le Maire et le secrétaire de séance et affiché en mairie

RAPPEL DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA PRÉSENTE SÉANCE :

N° délibération	Thème	Objet	Décision
49-2024	Décisions budgétaires	DM N°4 (Annule et remplace la délibération n°042-2024/DM n°3)	Approbation 14 (11 présents + 3 proc)
50-2024		Choix et Approbation du devis pour l'installation d'une pompe à chaleur et d'un climatiseur pour l'auberge de clement	Approbation 14 (11 présents + 3 proc)
51-2024		Approbation du devis toiture « tenement berruyer » a St Bonnet et demande de subvention au département	Approbation 14 (11 présents + 3 proc)
52-2024	Finances	SDED demande de subvention aux travaux d'économies	Approbation 17 Approbation 14 (11

		d'énergie – Multiservices de Montrigaud	présents + 3 proc)
53-2024		Acquisition des parcelles AO 98 et AO 101 – Appel d'offres succession ROUX	Approbation 14 (11 présents + 3 proc)
54-2024		Echange de parcelle ; Commune / Margaron Michel	Approbation 14 (11 présents + 3 proc)
55-2024		Programme 2024 des travaux à réaliser en forêt communale : Demande de subvention auprès du Conseil Régional et du CD26	Approbation 13 (1 contre M. DUC)
56-2024		ONF – Etat d'assiette de l'année 2025	Approbation 14 (11 présents + 3 proc)
57-2024	Finances	Augmentation du loyer du commerce de ST Bonnet de Valclérieux	Approbation 14 (11 présents + 3 proc)
58-2024		Convention avec le Sivos de la haute herbase pour un employe administratif	Approbation 14 (11 présents + 3 proc)
59-2024		Avenant a la cnvention avec le GDS	Approbation 14 (11 présents + 3 proc)
60-2024		Zonage France Ruralité	Approbation 14 (11 présents + 3 proc)
61-2024		Suppression et création d'emploi	Approbation 14 (11 présents + 3 proc)

Présentation de Mme Morgane MONZON domiciliée à Le Grand-Serre, Adjoint administratif depuis le 4 septembre 2024.

Ajout de 2 questions en points divers :

« Subvention de l'Amicale Boule »

Hébergement provisoire d'une personne en situation précaire

Complément M DUC Bernard : chemin rural le long de la propriété « Huleux » pose d'une clôture sur un terrain qui ne lui appartient pas

- Information « Éoliennes »

- + Renouvellement poste contractuel de Mme Anne MOURIER, Adjoint technique territorial

APPROBATION DES PV DES 27 Juin et 10 Juillet 2024

VOTE : 13 POUR 1 ABSTENTION 0 CONTRE

M CHARVAT : Une demande de subvention avait été faite pour les volets du multi service ainsi qu'à la bibliothèque. En attente des RDV avec PROSTYL

Changement uniquement des moteurs donc demande de subvention caduque

M DUC s'abstient pour le vote des PV car il ne les a pas reçus.

1/ DM – N°4

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de voter une DÉCISION MODIFICATIVE déjà votée précédemment mais contenant une erreur matérielle : Étant donné les insuffisantes budgétaires à l'article 673 il est proposé un virement de crédit de 3 000 € de l'article 615231 (Voirie) pour alimenter l'article 673 (Titre annulé sur exercice antérieur).

FONCTIONNEMENT DÉPENSES
615231 -3 000,00 € 673 + 3 000,00 €

VOTE : 14 pour, 0 abstention, 0 contre

2/- APPROBATION DES DEVIS POUR L'INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR ET D'UN CLIMATISEUR POUR L'AUBERGE DE CLÉMENT MARION

M CHARVAT présente plusieurs devis pour l'installation d'une pompe à chaleur à l'auberge de Montrigaud « Chez Clément » et d'un climatiseur pour la cuisine. La pompe à chaleur rafraîchi également l'été.

Comparatif des devis pour la pompe à chaleur :

ENGIE pour 13 353,59€ HT (11kw), NICOLLET pour 19 984,00 € (11,8 kw), TROLLIER pour 26 895,00€ (10,6Kw) et 22 311,00€ (12kw)

Comparatif devis climatiseur :

ENGIE : 2580,34€ HT TROLLIER : 2 800,00€ HT

Les devis de l'entreprise ENGIE sont retenus pour la pompe à chaleur et le climatiseur M CHARVAT informe des fuites d'eau sur le toit terrasse du commerce.

VOTE : 14 pour, 0 abstention, 0 contre

3 – APPROBATION DU DEVIS TOITURE « TENEMENT BERRUYER » à ST BONNET

La toiture du local technique à ST BONNET dit « TENEMENT BERRUYER » est à reprendre car en très mauvais état.

M CHARVAT présente le devis de l'entreprise MESONA pour un montant HT de 10 064,70€

Approbation du devis de l'entreprise MESONA pour 10 064,70€ HT

VOTE : 14 pour, 0 abstention 0 contre

4 – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT ENTRETIEN TOITURES BÂTIMENTS COMMUNAUX POUR LE TENEMENT « BERRUYER » à ST BONNET DE VALCLERIEUX

Dans le cadre de la dotation de solidarité territoriale, la commune de Valherbasse demande une subvention la plus élevée possible auprès du DEPARTEMENT pour la réfection de la toiture du bâtiment « Berruyer » à Saint-Bonnet-de-Valclérieux, centre village.

VOTE : 14 pour, 0 abstention 0 contre

5 – DEMANDE DE SUBVENTION AU SDED + DEPARTEMENT POUR LA POMPE A CHALEUR DU COMMERCE

Une subvention sera demandée au SDED pour le remplacement d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur à l'auberge de Montrigaud

VOTE : 14 pour, 0 abstention 0 contre

6 – ACQUISITION DES PARCELLES AO 98 et AO 101 – APPEL D'OFFRES « SUCCESSION ROUX »

Monsieur le Maire informe que l'offre chiffrée à 16 111 € pour le lot unique sur la commune de Valherbasse de 2 parcelles cadastrées section AO 98 et AO 101 de la succession ROUX a été retenue par la Direction Régionale des Finances Publiques, service missions domaniales le 5 août 2024.

Une partie des parcelles se trouvent en zone constructible :

Superficie des parcelles :

AO 98 : 4 090 m²

AO 101 : 2 320 m²

Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tout document concernant ce dossier,

VOTE : 14 pour, 0 abstention, 0 contre

7 – ECHANGE DE PARCELLES : COMMUNE / M Michel MARGARON

M Le Maire explique qu'il y a lieu de procéder à un échange de parcelles avec M Michel MARGARON au niveau du chemin de Pilaud sur la commune de Montrigaud.

Les parcelles ont été métrées en 2016 mais cela n'a jamais abouti.

Une interruption de séance est proposée par M. le Maire pour permettre à M Margaron de donner des explications.

M MARGARON propose que la commune lui cède les parcelles : AB 198, AB 199 et AB 200 en échange des parcelles AB 180 , AB 182, AB 189, AB 192, AB 193 et AB 195.

M MARGARON demande que les agriculteurs entretiennent le fossé.

VOTE : 14 pour, 0 abstention 0 contre

8 – ONF – TRAVAUX EN FORET COMMUNALE ET DEMANDES DES SUBVENTIONS A LA REGION ET AU CD26

M Le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2024.

Il s'agit des parcelles 1, 4-6 et 17-18-19

Le montant des travaux subventionnables est de : 32 658,00 € HT

Les subventions sollicitées auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental 26 sont de 9 797,50 € X 2

L'autofinancement communal est de : 13 063,00 €

VOTE : 13 pour, 0 abstention 1 contre

9 – ONF – ETAT D'ASSIETTE 2025

M Le Maire informe le conseil municipal de l'état d'assiette des coupes faite par l'ONF le 12 juillet 2024 pour l'exercice 2025 ainsi que du programme pluriannuel des coupes pour la période 2019-2038 consultable dans le portail des collectivités.

Le Conseil municipal approuve l'inscription à l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2024. L'ONF récupère 12 % sur le montant des recettes y compris celles provenant des éoliennes.

VOTE : 14 pour, 0 abstention 0 contre

10 – AUGMENTATION DU LOYER DU COMMERCE « AUBERGE » de ST BONNET DE VALCLERIEUX

M Le Maire présente au conseil municipal le nouveau montant de la location du commerce de St Bonnet de Valclérieux en tenant compte de la révision du loyer à la date anniversaire de la signature du bail de location. Prise en compte de l'indice des loyers commerciaux du 4eme trimestre 2023 et celui du 4eme trimestre 2022.

Soit une augmentation de + 5,22 %

Le loyer sera de : 838,79€ HT au 1^{er} octobre 2024

Mme JANTON demande pourquoi nous ne prenons pas en compte les aménagements.

VOTE : 14 pour, 0 abstention 0 contre

11 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT SIVOS

Lecture de la convention qui est à revoir sur quelques points.

Mise à disposition de Mme MORGANTINI Audrey, agent SIVOS pour quelques heures par semaine en mairie de Valherbasse, en cas de besoin.

VOTE : 14 pour, 0 abstention 0 contre

12 – AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE GDS

M Le Maire rappelle aux conseillers qu'une convention a été passée avec le GDS pour 6 interventions dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique. Le nombre d'intervention a été atteint.

M Le Maire propose d'approuver l'avenant à la convention pour la prise en compte de 6 interventions supplémentaires.

VOTE : 14 pour, 0 abstention 0 contre

13 – ZONAGE FRANCE RURALITÉ REVITALISATION (FRR)

M Le Maire informe le conseil municipal d'un nouveau dispositif national qui prend en compte le potentiel fiscal et permet aux entreprises de bénéficier d'exonérations d'impôts. Les activités agricoles n'entrent pas dans ce dispositif.

VOTE : 14 pour, 0 abstention 0 contre

14 – AJOUT POINT SUR LE RENOUELEMENT DU CONTRAT DE Mme MOURIER Anne, ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

M Le Maire propose de renouveler le contrat de Mme MOURIER Anne pour 10H/Semaine à compter du 9 octobre 2024 afin de respecter les délais de procédure de la création de poste. Ainsi au *1^{er} décembre 2024 elle sera nommée stagiaire pour un an au poste d'Adjointe technique territorial pour les 3 communes déléguées.

VOTE : 14 pour, 0 abstention 0 contre

QUESTIONS DIVERSES

- **Projet éoliennes de St Antoine/Dionay** : Dernière audience de mise en état le 15/11/2024 ou sera fixée la date des plaidoiries des avocats. Délai de 2 mois pour délibérer et rendre le jugement (Probablement début 2025)

- **Projet éoliennes « VALECO »** sur St Bonnet de Valclérieux et Montrigaud.
Un démarchage des propriétaires a eu lieu pour un projet de 3 à 4 éoliennes de 180m de haut avec une puissance de 4,5 MW sur les hauteurs de la « Feyta » à St Bonnet de Valclérieux ainsi qu'au dessus du « Péron » à Montrigaud.
La commune aura à se prononcer ultérieurement sur ce projet.

- Cimetière de Miribel

Les travaux de réfection du mur et du monument aux morts ont été effectués par l'entreprise ROSE. Les agents communaux ont travaillé plusieurs jours sur le raccordement en eau potable ainsi que sur l'évacuation des eaux pluviales.

M Duc demande si la connexion a été faite avec le SIEH.

M Le Maire indique qu'un nouveau compteur a été posé près de l'église.

- Dégâts d'orage :

L'entrée du cimetière de Miribel est à refaire ainsi que l'embellissement du vieux cimetière. D'autres travaux de voirie seront prévus cet automne sur nos communes.

Mme JANTON demande de prévoir une réunion avec les riverains au sujet de l'«allée des vignes » à Miribel.

- Association « Tours et Clochers »

Une réunion a eu lieu sur le questionnement de l'entourage de l'église de Montrigaud : mur, stèles, escalier qui monte au clocher...

Mme JANTON indique qu'il existe une belle statue en molasse et qu'il serait bien de la faire restaurer.

M. Le Maire indique également que nous avons dans le local un très beau corbillard qu'il faudrait également restaurer. Ces biens font partis du patrimoine historique.

- Association boules de Montrigaud :

M. Duc donne lecture du mail du 17 août sur lequel M. Le Maire demandait au conseil l'autorisation de verser une subvention pour venir en aide à l'Association de Boules pour ses festivités du mois d'août.

M. CHARVAT indique qu'une subvention de 1 000 € était prévue.

M. DUC signale que les décisions ne viennent jamais au conseil. Il doit y avoir transparence des finances.

Toutes subventions exceptionnelles doivent passer obligatoirement au conseil pour délibération (Mme JANTON)

M. le Maire indique que l'on avait prévu de prendre en charge une partie de la facture restaurant dans le budget fêtes et cérémonies mais que cela se transformera en subvention votée au prochain conseil municipal de Valherbasse.

- Pour les festivités de Miribel : le feu d'artifice n'a pas été tiré du fait du mauvais temps. La commune devait prendre en charge cette dépense. Le comité des fêtes a pris en charge une partie de l'apéritif de la vogue (boissons)

- Pour les festivités de St Bonnet de Valclérieux : La soirée « Péricard » du samedi soir s'est bien passée, Le groupe Péricard a encaissé les entrées (300 personnes). Aucune demande financière de leur part. L'Association St Bonnet Val Loisirs a été encore déficitaire cette année,

- Voirie : Chemin communal derrière chez M. HULEUX à St Bonnet de Valclérieux Une clôture a été posée en limite du chemin communal. M. Le Maire indique que nous iront voir directement ce qu'il en est avant de faire venir éventuellement un géomètre.

- Yourtes de Montrigaud : La commune a reçu un courrier des propriétaires.

- Maison de M Mme BONNEFOND et DESMARIS sur la commune de St Bonnet de Valclérieux au 575 chemin des vignes : suite à l'incendie de la maison les experts sont passés et au regard de la qualité médiocre des sols, il sera nécessaire pour stabiliser les fondations de la maison de forer en profondeur et couler des micro pieux, ce qui est une solution très coûteuse. Pour éviter ces travaux, l'architecte suggère d'alléger au maximum la maison en construisant entièrement en ossature bois.

Mais dans ce cas, le mur arrière (côté ouest, contre la route) en ossature bois ne saurait avoir un rôle de soutenir la route et il faudrait donc que le soutien soit assuré par un ouvrage d'art entièrement indépendant de la maison.

Les terres qui soutiennent la chaussée sont propriété de la commune et par conséquent il nous est demandé de trouver une solution.

M. Le Maire informe qu'une solution serait envisageable en empiétant sur le talus appartenant à M. CHARVIN Pierre. Nous avons appris son décès il y a 3 jours.

- Centre village St Bonnet : Mme BESSON informe que les chicanes provisoires ont été installées et que celles-ci ne donnent pas entière satisfaction. Il faudrait réfléchir à d'autres solutions.

-Fièvre catarrhale sur les ovins et bovins :

M. Le Maire informe que Valence Romans Agglo va ouvrir une enveloppe financière pour en faire bénéficier les éleveurs.

Mme Stéphanie Mandier, présente dans la salle, nous donne des explications sur cette maladie et les pertes qu'elle a subi sur son cheptel.

- Personne sans domicile fixe :

Une personne sans domicile fixe est arrivée à Montrigaud il y a plusieurs mois. Cette personne logeait dans une friche avec ses 4 chiens. Elle a été découverte un jour. Elle a un éducateur et, est suivi par une infirmière.

Elle s'est déplacée en cours d'année vers la rivière. Elle a été hospitalisé le jour de la vogue de St Bonnet de Valclérieux suite à de problèmes de santé. Elle est sortie de l'hôpital au moment de la vogue de Montrigaud.

Les 4 chiens ont été mis en fourrière dont les frais ont été pris en charge en partie par la commune.

M. Le Maire a proposé de la loger au vestiaire de St Bonnet de Valclérieux en accord avec Mme BESSON qui a demandé que ce soit provisoire.

Une réunion a eu lieu vendredi 20 septembre avec son éducateur et Mme Flavie BOUHET, en charge de l'action santé en Haute Herbasse pour lui trouver un logement afin de libérer les vestiaires à la fin du mois.

Aucun loyer n'a été défini car ce n'est pas un logement.

Séance levée à 22H,

Procès verbal approuvé lors de la séance du conseil municipal du 18 octobre 2024.

**Le Maire,
Jean-Louis VASSY**

**Le secrétaire de séance,
Isabelle BESSON**